

Norme nationale du Canada
CAN/CSA-E335-1/2E-94
National Standard of Canada

La norme internationale **CEI/IEC 335-1 : 1976 (deuxième édition)** a servi de document de base pour la norme CAN/CSA-E335-1/2E-94, laquelle a été approuvée comme Norme nationale du Canada par le Conseil canadien des normes. *Juin 1994*

International Standard **CEI/IEC 335-1:1976 (second edition)** forms the basis for CSA Standard CAN/CSA-E335-1/2E-94, which has been approved as a National Standard of Canada by the Standards Council of Canada. *June 1994*



QUATRIÈME IMPRESSION 1991 INCORPORANT:
MODIFICATIONS Nos 1 (1977), 2 (1979) ET 3 (1982)

FOURTH IMPRESSION 1991 INCORPORATING:
AMENDMENTS NOS. 1 (1977), 2 (1979) AND 3 (1982)

Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues

Première partie: Règles générales
(*Confirmée en 2008*)

Safety of household and similar electrical appliances

Part 1: General requirements
(*Reaffirmed 2008*)



© CIE 1983

Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

3, rue de Varembe
Genève, Suisse

[This is a preview. Click here to purchase the full publication.](#)

Révision de la présente publication

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la Commission afin d'assurer qu'il reflète bien l'état actuel de la technique.

Les renseignements relatifs à ce travail de révision, à l'établissement des éditions révisées et aux mises à jour peuvent être obtenus auprès des Comités nationaux de la CEI et en consultant les documents ci-dessous:

- **Bulletin de la CEI**
- **Annuaire de la CEI**
- **Catalogue des publications de la CEI**
Publié annuellement

Terminologie

En ce qui concerne la terminologie générale, le lecteur se reportera à la Publication 50 de la CEI: Vocabulaire Electrotechnique International (V.E.I.), qui est établie sous forme de chapitres séparés traitant chacun d'un sujet défini, l'Index général étant publié séparément. Des détails complets sur le V.E.I. peuvent être obtenus sur demande.

Les termes et définitions figurant dans la présente publication ont été soit repris du V.E.I., soit spécifiquement approuvés aux fins de cette publication.

Symboles graphiques et littéraux

Pour les symboles graphiques, symboles littéraux et signes d'usage général approuvés par la CEI, le lecteur consultera:

- la Publication 27 de la CEI: Symboles littéraux à utiliser en électrotechnique;
- la Publication 117 de la CEI: Symboles graphiques recommandés.

Les symboles et signes contenus dans la présente publication ont été soit repris des Publications 27 ou 117 de la CEI, soit spécifiquement approuvés aux fins de cette publication.

Publications de la CEI établies par le même Comité d'Etudes

L'attention du lecteur est attirée sur les pages 3 et 4 de la couverture, qui énumèrent les publications de la CEI préparées par le Comité d'Etudes qui a établi la présente publication.

Revision of this publication

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology.

Information on the work of revision, the issue of revised editions and amendment sheets may be obtained from IEC National Committees and from the following IEC sources:

- **IEC Bulletin**
- **IEC Yearbook**
- **Catalogue of IEC Publications**
Published yearly

Terminology

For general terminology, readers are referred to IEC Publication 50: International Electrotechnical Vocabulary (I.E.V.), which is issued in the form of separate chapters each dealing with a specific field, the General Index being published as a separate booklet. Full details of the I.E.V. will be supplied on request.

The terms and definitions contained in the present publication have either been taken from the I.E.V. or have been specifically approved for the purpose of this publication.

Graphical and letter symbols

For graphical symbols, and letter symbols and signs approved by the IEC for general use, readers are referred to:

- IEC Publication 27: Letter symbols to be used in electrical technology;
- IEC Publication 117: Recommended graphical symbols.

The symbols and signs contained in the present publication have either been taken from IEC Publications 27 or 117, or have been specifically approved for the purpose of this publication.

IEC publications prepared by the same Technical Committee

The attention of readers is drawn to pages 3 and 4 of the cover, which list IEC publications issued by the Technical Committee which has prepared the present publication.

Note à l'utilisateur
Fiche n° 1
CAN/CSA-E335-1/2E-94
Juin 1994

La norme CAN/CSA-E335-1/2E-94, *Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues — Première partie : Règles générales* compte **304 pages** (dont xi préliminaires et 293 normatives).

Les normes CSA font l'objet de révisions périodiques et des modifications aux Exigences propres au Canada sont publiées au besoin sous forme de feuilles révisées qui sont envoyées automatiquement à ceux qui nous retournent le coupon ci-dessous*. Certaines normes font l'objet de fréquentes modifications. Néanmoins, la réédition d'une norme se fait au moins tous les cinq ans et, à moins de circonstances exceptionnelles, aucune modification n'est publiée au cours de la dernière année.

**Ce coupon accompagne l'envoi de la fiche n° 1 seulement.*

Lorsqu'il achète une norme, l'utilisateur reçoit toutes les modifications déjà publiées. Il lui appartient de les insérer dans la norme et de s'assurer que son exemplaire est complet. De plus, on lui recommande de conserver les feuilles périmées à titre de référence.

Note. *Chaque envoi de feuilles révisées est accompagné d'une nouvelle fiche précisant la date de publication la plus récente pour chaque page de la norme.*

General
Instruction No. 1
CAN/CSA-E335-1/2E-94
June 1994

CSA Standard CAN/CSA-E335-1/2E-94, *Safety of household and similar electrical appliances — Part 1: General requirements*, consists of **304 pages** (xi preliminary and 293 text).

This Standard, like all CSA Standards, is subject to periodic review, and amendments to the Canadian Deviations in the form of replacement pages may be issued from time to time; such pages will be mailed automatically to those purchasers who complete and return the attached card.* Some Standards require frequent revision between editions, whereas others require none at all. It is planned to issue new editions of the Standard, regardless of the amount of revision, at intervals not greater than 5 years. Except in unusual circumstances, replacement pages will not be issued during the last year of that edition.

**This card will appear with General Instruction No. 1 only.*

Although any replacement pages that have been issued will be sold with the Standard, it is for the purchaser to insert them where they apply. The responsibility for ensuring that his or her copy is complete rests with the holder of the Standard, who should, for the sake of reference, retain those pages which have been replaced.

Note: *A General Instruction sheet will accompany replacement pages each time they are issued and will list the latest date of each page of the Standard.*

Découper suivant le pointillé.

Cut along dotted line.

Nom/Name _____

Organisme/Organization _____

Adresse/Address _____

Ville/City _____

État/Province/State _____

Pays/Country _____ Code postal/Postal/Zip Code _____

This is a preview. Click here to purchase the full publication. **-1/2E-94**

Affranchir
suffisamment
Place Stamp
Here

Canadian Standards Association
Consolidated Mailing List
178 Rexdale Boulevard
Rexdale (Toronto), Ontario
Canada
M9W 1R3

[This is a preview. Click here to purchase the full publication.](#)

L'Association canadienne de normalisation (CSA), sous les auspices de laquelle cette Norme nationale a été préparée, a reçu ses lettres patentes en 1919 et son accréditation au sein du Système de normes nationales par le Conseil canadien des normes en 1973. Association d'affiliation libre, sans but lucratif ni pouvoir de réglementation, elle se consacre à l'élaboration de normes et à la certification.

Les normes CSA reflètent le consensus de producteurs et d'utilisateurs de partout au pays, au nombre desquels se trouvent des fabricants, des consommateurs, des détaillants et des représentants de syndicats, de corps professionnels et d'agences gouvernementales. L'utilisation des normes CSA est très répandue dans l'industrie et le commerce, et leur adoption à divers ordres de législation, tant municipal et provincial que fédéral, est chose courante, particulièrement dans les domaines de la santé, de la sécurité, du bâtiment, de la construction et de l'environnement.

Les Canadiens d'un bout à l'autre du pays témoignent de leur appui au travail de normalisation mené par la CSA en participant bénévolement aux travaux des comités de la CSA et en appuyant ses objectifs par leurs cotisations de membres de soutien. Les quelque 7000 volontaires faisant partie des comités et les 2000 membres de soutien constituent l'ensemble des membres de la CSA parmi lesquels ses administrateurs sont choisis. Les cotisations des membres de soutien représentent une source importante de revenu pour les services de soutien à la normalisation volontaire.

L'Association offre des services de certification et de mise à l'essai qui appuient et complètent ses activités dans le domaine de l'élaboration de normes. De manière à assurer l'intégrité de sa procédure de certification, l'Association procède de façon régulière et continue à l'examen et à l'inspection des produits portant la marque CSA.

Outre son siège social et ses laboratoires à Rexdale (Toronto métropolitain), la CSA possède des bureaux régionaux dans des centres vitaux partout au Canada, de même que des agences d'inspection et d'essai dans huit pays. Depuis 1919, l'Association a parfait les connaissances techniques qui lui permettent de remplir sa mission d'entreprise; la CSA est un organisme de services indépendant dont la mission est d'offrir une tribune libre et efficace pour la réalisation d'activités facilitant l'échange de biens et de services par l'intermédiaire de services de normalisation, de certification et autres, afin de répondre aux besoins de ses clients, à l'échelle nationale et internationale.

Pour plus amples renseignements sur les services de la CSA, s'adresser à :

Association canadienne de normalisation
178, boulevard Rexdale
Rexdale (Toronto), Ontario, Canada
M9W 1R3

Le Conseil canadien des normes est l'organisme de coordination du Système de normes nationales, une fédération d'organismes indépendants et autonomes qui travaillent au développement et à l'amélioration de la normalisation volontaire dans l'intérêt national.

Les principaux buts du Conseil sont d'encourager et de promouvoir la normalisation volontaire comme moyen d'améliorer l'économie nationale, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger le consommateur, de faciliter le commerce national et international et de favoriser la coopération internationale dans le domaine de la normalisation.

Une Norme nationale du Canada est une norme, approuvée par le Conseil canadien des normes, qui reflète une entente raisonnable parmi les points de vue d'un certain nombre de personnes compétentes dont les intérêts réunissent, au degré le plus élevé possible, une représentation équilibrée des producteurs, utilisateurs, consommateurs et autres personnes intéressées, selon le domaine envisagé. Il s'agit généralement d'une norme qui peut apporter une contribution appréciable, en temps opportun, à l'intérêt national.

L'approbation d'une norme en tant que Norme nationale du Canada indique qu'elle est conforme aux méthodes et critères établis par le Conseil canadien des normes. L'approbation ne porte pas sur l'aspect technique de la norme; cet aspect demeure la responsabilité de l'organisme rédacteur de normes accrédité.

Il est recommandé aux personnes qui ont besoin de normes de se servir des Normes nationales du Canada lorsque la chose est possible. Ces normes font l'objet d'examen périodiques; c'est pourquoi il est recommandé aux utilisateurs de se procurer l'édition la plus récente de la norme auprès de l'organisme qui l'a préparée.

La responsabilité d'approuver les Normes nationales du Canada incombe au :

Conseil canadien des normes
45, rue O'Connor
Pièce 1200
Ottawa, Ontario
K1P 6N7



National Standards of Canada are published in English and French editions.

Bien que le but de cette publication est d'être utile, elle n'est pas une garantie. Pour plus de détails, voir la notice de publication, il est important de consulter les parties pertinentes de la norme. This is a preview. Click here to purchase the full publication.

The Canadian Standards Association (CSA), under whose auspices this National Standard has been produced, was chartered in 1919 and accredited by the Standards Council of Canada to the National Standards system in 1973. It is a not-for-profit, nonstatutory, voluntary membership association engaged in standards development and certification activities.

CSA standards reflect a national consensus of producers and users — including manufacturers, consumers, retailers, unions and professional organizations, and governmental agencies. The standards are used widely by industry and commerce and often adopted by municipal, provincial, and federal governments in their regulations, particularly in the fields of health, safety, building and construction, and the environment.

Individuals, companies, and associations across Canada indicate their support for CSA's standards development by volunteering their time and skills to CSA Committee work and supporting the Association's objectives through sustaining memberships. The more than 7000 committee volunteers and the 2000 sustaining memberships together form CSA's total membership from which its Directors are chosen. Sustaining memberships represent a major source of income for CSA's standards development activities.

The Association offers certification and testing services in support of and as an extension to its standards development activities. To ensure the integrity of its certification process, the Association regularly and continually audits and inspects products that bear the CSA Mark.

In addition to its head office and laboratory complex in Rexdale (Toronto), CSA has regional branch offices in major centres across Canada and inspection and testing agencies in eight countries. Since 1919, the Association has developed the necessary expertise to meet its corporate mission: CSA is an independent service organization whose mission is to provide an open and effective forum for activities facilitating the exchange of goods and services through the use of standards, certification and related services to meet national and international needs.

For further information on CSA services, write to
Canadian Standards Association
178 Rexdale Boulevard
Rexdale (Toronto), Ontario, Canada
M9W 1R3

The Standards Council of Canada is the coordinating body of the National Standards system, a federation of independent, autonomous organizations working towards the further development and improvement of voluntary standardization in the national interest.

The principal objects of the Council are to foster and promote voluntary standardization as a means of advancing the national economy, benefiting the health, safety, and welfare of the public, assisting and protecting the consumer, facilitating domestic and international trade, and furthering international cooperation in the field of standards.

A National Standard of Canada is a standard which has been approved by the Standards Council of Canada and one which reflects a reasonable agreement among the views of a number of capable individuals whose collective interests provide to the greatest practicable extent a balance of representation of producers, users, consumers, and others with relevant interests, as may be appropriate to the subject in hand. It normally is a standard which is capable of making a significant and timely contribution to the national interest.

Approval of a standard as a National Standard of Canada indicates that a standard conforms to the criteria and procedures established by the Standards Council of Canada. Approval does not refer to the technical content of the standard; this remains the continuing responsibility of the accredited standards-writing organization.

Those who have a need to apply standards are encouraged to use National Standards of Canada whenever practicable. These standards are subject to periodic review; therefore, users are cautioned to obtain the latest edition from the organization preparing the standard.

The responsibility for approving National Standards of Canada rests with the
Standards Council of Canada
45 O'Connor Street
Suite 1200
Ottawa, Ontario
K1P 6N7



Les normes nationales du Canada sont publiées en versions française et anglaise.

Although the intended primary application of this Standard is stated in its Scope, it is important to note that it remains the responsibility of the user to judge its suitability for their particular purpose.

[This is a preview. Click here to purchase the full publication.](#)

CAN/CSA-E335-1/2E-94
***Sécurité des appareils électrodomestiques et
analogues — Première partie : Règles générales***

CAN/CSA-E335-1/2E-94
***Safety of household and similar electrical
appliances — Part 1: General requirements***

CAN/CSA-E335-1/2E-94

Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues — Première partie : Règles générales

©Association canadienne de normalisation — 1994

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, par procédé électronique ou autre, est interdite, sauf permission préalable de l'éditeur. Le texte CEI a été réimprimé avec permission. Toutes questions concernant cette norme nationale devraient s'adresser à l'Association canadienne de normalisation, 178 boulevard Rexdale, Rexdale (Toronto), Ontario, Canada M9W 1R3.

Cette norme a été préparée par le Comité technique sur les normes internationales, sous l'autorité du Comité directeur de normalisation sur le *Code canadien de l'électricité, Deuxième partie*. Elle a été homologuée par ces deux comités. La liste des membres du Comité technique peut être fournie sur demande.

Exigences propres au Canada

La Norme internationale CEI/IEC 335-1 : 1991 (deuxième édition) a servi de document de base pour la norme CAN/CSA-E335-1/2E-94, laquelle comporte les exigences suivantes propres au Canada :

Page 8

[Ajouter le texte et la liste de publications qui suivent à la suite des normes CEI.]

Ouvrages de référence

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait mention des normes CSA, se reporter à la dernière édition, modifications comprises. Cette norme renvoie aux publications suivantes, l'année indiquée est celle de la dernière édition offerte au moment de l'impression.

Normes CSA

C22.1-1994,

Code canadien de l'électricité, Première partie ;

CAN/CSA-C22.2 n° 0-M91,

Exigences générales — Code canadien de l'électricité, Deuxième partie ;

C22.2 n° 0.4-M1982,

Mise à la masse et mise à la terre de protection de l'appareillage électrique ;

CAN/CSA-C22.2 n° 21-M90,

Cord Sets and Power Supply Cords ;

C22.2 n° 42-M1984,

Prises de courant, fiches et dispositifs similaires pour usage général ;

CAN/CSA-E335-1/2E-94

Safety of household and similar electrical appliances — Part 1: General requirements

©Canadian Standards Association —1994

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced in any form, in an electronic retrieval system or otherwise, without the prior permission of the publisher. IEC material is reprinted with permission. Inquiries regarding this National Standard should be addressed to Canadian Standards Association, 178 Rexdale Boulevard, Rexdale (Toronto), Ontario, Canada M9W 1R3.

This Standard was prepared by the Technical Committee on International Standards under the jurisdiction of the Standards Steering Committee on the *Canadian Electrical Code, Part II*, and was formally approved by these committees. A list of the members of the Technical Committee is available upon request.

Canadian Deviations

International Standard CEI/IEC 335-1:1976 (second edition) forms the basis for CSA Standard CAN/CSA-E335-1/2E-94, which contains the following deviations:

Page 9

[Add the following text and CSA Publications List below IEC Standards]

Reference Publications

Where reference is made to CSA Publications, such reference shall be considered to refer to the latest edition and all amendments published to that edition. This Standard refers to the following Standards, and the years shown indicate the latest editions available at the time of printing:

CSA Standards

C22.1-94,

Canadian Electrical Code, Part I;

CAN/CSA-C22.2 No. 0-M91,

General Requirements – Canadian Electrical Code, Part II;

C22.2 No. 0.4-M1982 (R1993),

Bonding and Grounding of Electrical Equipment (Protective Grounding);

CAN/CSA-C22.2 No. 21-M90,

Cord Sets and Power-Supply Cords;

C22.2 No. 42-M1984,

General Use Receptacles, Attachment Plugs and Similar Wiring Devices;

C22.2 n° 49-92,
Cordons et câbles souples ;

Spe-2000-94,
Guide for Electrical Equipment for Installation and Use in Canada.

Norme CEI

906-2 (1992),
Système CEI de prises de courant pour usages domestiques et analogues — Partie 2 : Prises de courant 15 A, 125 V courant alternatif.

Article 1

[Ajouter le texte qui suit (qui ne doit être remplacé par aucune exigence d'aucune norme du CCE, Deuxième partie) à la suite du premier paragraphe.]

Cette norme s'applique à la sécurité du matériel destiné à être installé et utilisé conformément au *Code canadien de l'électricité (CCE), Première partie*.

Note. Les fabricants qui conçoivent des produits destinés au marché canadien peuvent trouver un résumé utile des exigences du CCE, Première partie visant ces appareils dans la publication CSA Spe-2000.

Paragraphe 2.2.22

[Ajouter la note suivante.]

Très basse tension de sécurité

Note. Les utilisateurs de cette norme devraient prendre note que cette définition du terme très basse tension de sécurité est très différente de celle donnée dans le *Code canadien de l'électricité (CCE), Première partie*, c.-à-d. tension égale ou inférieure à 30 V eff. et à 42,4 V crête.

Paragraphe 2.2.49

[Ajouter une nouvelle définition.]

Basse tension

Toute tension comprise entre 31 et 750 V.

Paragraphe 2.2.50

[Ajouter une nouvelle définition.]

Haute tension

Toute tension supérieure à 750 V c.a. eff., à 1050 V crête ou à 750 V c.c.

Paragraphe 9.2

[Raturer le texte CEI et ajouter le texte suivant.]

Les appareils susceptibles d'être soumis à des courants d'appel ou à des courants de démarrage élevés doivent pouvoir démarrer dans les conditions les plus rigoureuses de tension réseau et dans des conditions normales d'alimentation sans entraîner le déclenchement d'un dispositif de protection contre les surintensités de mêmes caractéristiques nominales que la fiche. Les appareils qui requièrent un dispositif de protection contre les surintensités temporisé doivent être marqués en conséquence.